

4.4 Zones d'aléas inondation

Mairie
6, rue de l'hôtel de ville
63460 Contronde
Tél : 04 73 97 10 25
Fax : 04 73 97 12 17
e-mail : combronde.urba@orange.fr

SARL CAMPUS Développement
27, route du Centre
Centre d'affaires MAB, entre n°4
63800 COURNON-D'AUVERGNE
Tel : 04 44 05 27 08
e-mail : urbanisme@campus63.fr

Prescrit par D.C.M. du 29/02/2012
Arrêté par D.C.M. du 21/05/2014
Approuvé par D.C.M. du 28/10/2015

Le diagramme de zonage d'usage du territoire est un graphique à deux axes. L'axe vertical est étiqueté 'Nature (N)' et l'axe horizontal est étiqueté 'Vitesse (V)'. Les zones sont colorées en jaune (N1, V1) et orange (N2, V2). Les zones N1 et V1 sont regroupées sous l'étiquette 'habitat', tandis que N2 et V2 sont regroupées sous l'étiquette 'commerce'.

Arrêté par D.C.M. du 21/05/2014

Approuvé par D.C.M. du 28/10/2015



Le diagramme illustre la répartition des votes par couleur. L'axe horizontal est étiqueté 'Votant (N°1)' et est gradué de 0 à 100. L'axe vertical est gradué de 0 à 100. Les zones de couleur sont : 0-25 (bleu), 25-50 (jaune), 50-75 (orange), 75-100 (rouge). Les zones sont étiquetées 'N°1' (bleu), 'N°2' (jaune), 'N°3' (orange) et 'N°4' (rouge). Une légende à droite indique : 'N°1' (bleu), 'N°2' (jaune), 'N°3' (orange), 'N°4' (rouge).

Rédaction, modification, mise en compatibilité

Modification n°1 - Approuvée par D.C.M. du 29/11/2017

Modification n°1 - Approuvée par D.C.M. du 29/11/2017

Modification n°1 - Approuvée par D.C.M. du 29/11/2017

